

OFFRANDES (19 janvier 2020)

Quêtes: 1586\$

Prions : 47.45\$

Lampes : 46\$

HORAIRE ET INTENTIONS DES CÉLÉBRATIONS

Saint-Urbain-Premier Dimanche le 26 janvier Faveurs obtenues Jean-Paul Yelle Serge Turcot Thérèse Bergevin Mariette Lazure	09h30 Famille Laberge Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles Ses enfants Testament
Sainte-Martine Aux intentions de M.et Mme Richard Hébert Oscar Mallette Rossini Laberge Denis Phaneuf Clara Dubuc Jodoin Thérèse Barrette	11h00 Richard Hébert Fernande Mallette Nicole Laberge Agathe Dulude Famille A.Claude Jodoin Agathe Dulude
Mardi le 28 janvier Malcolm Reddick	08h30 Parents et amis aux funérailles
Mercredi le 29 janvier Thérèse Barrette	08h30 Parents et amis aux funérailles
Jeudi le 30 janvier Jean-Claude Daoust	08h30 Parents et amis aux funérailles
Saint-Urbain-Premier Dimanche le 2 février L'abbé Paul Honneur de St-Antoine pour faveurs Parents défunts famille Brosseau Pour le conseil de fabrique	09h30 Guy et Linda Un pèlerin Christiane et Robert Legault Les paroissiens, paroissiennes
Sainte-Martine Gaétan Montpetit Jean Laberge Zélie Brault Famille Bleau St-Père Jean-Paul II Lucille Jodoin Corriveau Jeannine Lemieux Pouliot Vierge Marie	11h00 Son épouse et ses enfants Agathe Dulude Claudine et Gaétan Brault Monique Réjean et France Famille A.Claude Jodoin Agathe Une paroissienne



LAMPE DU SANCTUAIRE semaine du 26 janvier

Lumière et symbole de notre présence devant Dieu.

La lampe du Sanctuaire brûlera aux intentions de

Ste-Martine Une paroissienne	Saint-Urbain Jean-Paul Yelle
--	--



ADORATION AVEC L'ABBÉ PAUL

Date de la prochaine adoration à déterminer

VERS LE PÈRE

Monsieur François Hébert, décédé le 30 décembre 2019 à l'âge de 57 ans.
Les funérailles ont eu lieu le 18 janvier 2020 en l'église de Sainte-Martine.
Nous plus sincères condoléances à la famille éprouvée !

Nous vous demandons de bien vouloir faire le paiement de votre dîme si cela n'a pas été fait, afin de recevoir votre reçu pour fin d'impôts.

DÎMES ET DON POUR LE CHAUFFAGE

Il est toujours malaisant et difficile pour moi de devoir solliciter les paroissiens lorsqu'il s'agit de finances.

Devant l'urgence de la situation, j'ai décidé de dépasser ma gêne et mon malaise pour vous rappeler que la période du paiement des dîmes est arrivée.

La dîme est l'apport du chrétien pour soutenir aux besoins de sa paroisse et de sa communauté pour perpétuer la mission et la vie pastorale.

C'est le lieu pour moi de rappeler que le non soutien des citoyens et paroissiens dans le cadre de l'entretien des bâtiments qui nous sont confiés, pourrait conduire tôt ou tard à la fermeture et à la vente de ceux-ci.

C'est une éventualité que nous ne voulons pas envisagée mais qui risque de se présenter à nous plus vite que l'on pense si rien n'est fait.

Je voudrais terminer en lançant de nouveau ce cri du cœur pour la sauvegarde de notre patrimoine religieux.

Nous vous donnons la possibilité de faire vos paiements soit d'un trait par chèque, Interac ou argent comptant ou par mensualités. En somme peu importe le montant de votre dîme, il est le bienvenu.

Que Dieu vous bénisse.

Merci de votre générosité !

L'abbé Paul



CLUB 800

Nous remercions les personnes qui laissent en don le prix gagné lors des tirages du Club des 800. Un reçu pour fin d'impôts est remis puisque cela devient un don.

Dons reçus suite aux tirages

Merci à Maryse Veilleux/Dominique Myre/Dominique Primeau

Gagnants du tirage de janvier

714	Jacqueline Damphousse	400\$
476	Maurice Gendron	200\$
111	Francine Aubut	100\$
694	Gérard Faubert	100\$

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS !

À mettre au bulletin paroissial pendant quelques semaines (en décembre et en janvier)

REGISTRES PAROISSIAUX

Changements importants dans les actes de baptême, de mariage, de funérailles et de sépulture

Les formulaires pré-imprimés des registres paroissiaux en usage dans toutes les paroisses du Québec ont été remaniés. Puisque, depuis 1994, les actes contenus dans les registres paroissiaux n'ont plus valeur civile, certaines règles de rédaction complexes héritées du Code civil du Québec ont été abandonnées pour ne retenir que les règles dictées par le droit canonique. Les Évêques ont autorisé et ordonné l'usage de ces nouveaux textes à partir du 1^{er} janvier 2020.

Parmi les changements apportés, le plus remarquable est sans doute que, désormais, seul le curé signera les actes dans les registres afin d'attester de la véracité des informations et du fait que la célébration a bel et bien eu lieu.

Ainsi, lors d'un baptême, la signature des parents, du parrain et de la marraine ne sera plus requise. Lors des funérailles ou d'une inhumation, la signature de témoins ne sera plus requise. Conséquemment, il n'y aura plus lecture de l'acte à la fin de la célébration. Pour les mariages toutefois, les époux et les témoins continueront de signer le document d'enregistrement civil du mariage (le DEC-50).

Pour les paroisses desservant plusieurs lieux de culte, l'élimination des signatures non requises par le droit canonique évitera d'avoir à transporter les registres d'une église à l'autre ou au cimetière avec les risques de détérioration ou de perte.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les registres paroissiaux ne sont pas accessibles pour les recherches généalogiques. Il faut plutôt s'adresser à Bibliothèque et Archives Nationales du Québec qui rend disponible le double des registres plus anciens.

Chanc. 077/2019
11 décembre


Jean Trudeau, ptre
Vicaire épiscopal et chancelier

11, rue de l'Église, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1J5
Tél.: 450-373-8122 • Téléc.: 450-371-0000 • Courriel: chancelier@diocesevalleyfield.org

PENSÉE DE L'ABBÉ PAUL

Proverbe De Sagesse & Conseil Pour Les Sages

De passage sur la terre!

J'ai compris que l'essentiel de la vie d'un humain ne se résume pas en ses possessions. Car riche ou pauvre, jeune ou vieux nous passerons tous un jour.

De passage sur la terre!

J'ai compris que l'essentiel ce n'est pas de vivre de nombreuses années mais c'est de marquer pour de nombreuses années le monde et son histoire.

De passage sur la terre!

J'ai compris qu'il y aura certainement devant moi de la joie, de la peine, du succès, de l'adversité, de l'échec, de la douleur mais que tout cela au lieu de me freiner contribuent à mon forger un caractère de vainqueur, de gagnant(e).

Pour l'heure je continue joyeusement et courageusement mon pèlerinage sur la terre sans jamais m'arrêter.